

LE BULLETIN

AVRIL
2016

Bulletin municipal
d'information de Drummondville
Volume 28, numéro 3



FUTURE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : L'HISTOIRE PREND FORME!

Procurer aux citoyens une bibliothèque moderne, donner une vocation culturelle à un vaste espace de terrain qui a fait l'objet d'une récupération spectaculaire et dynamiser le centre-ville par un équipement municipal de grande qualité qui deviendra le point de convergence des Drummondvillois : tels sont les objectifs de la Ville avec ce projet. La construction du nouvel édifice a été amorcée à la mi-mars. Détails en page 3.

DRUMMONDville
Capitale du développement



/villedrummondville

**POUR
DRUMMOND
VILLE**

EN BREF

VENTES DE GARAGE

La Ville de Drummondville informe les citoyens que les 21 et 22 mai prochains, il sera possible de tenir des ventes de garage (ventes-débaras) gratuitement. Il est à noter que cette fin de semaine sans frais est incluse dans le maximum de deux ventes de garage autorisées annuellement par la Ville. En cas de pluie, la fin de semaine gratuite n'est pas remise. En dehors de ces dates, il est obligatoire de se procurer l'habituel permis, au coût de 25 \$. Il est possible d'en faire l'achat à l'accueil de l'hôtel de ville, situé au 415, rue Lindsay. Plusieurs conditions doivent être respectées lors de la tenue de ce genre d'activité. Il est donc important de s'informer en consultant le www.drummondville.ca ou en communiquant au 819 478-6550.

GROS REBUTS

L'enlèvement des gros rebuts sera effectué dans les semaines du 8 mai et du 3 juillet pour le secteur A et dans les semaines du 1^{er} mai et du 10 juillet pour le secteur B. L'écocentre reçoit aussi les rebuts encombrants (sauf les matelas, le bardeau d'asphalte et les matériaux contenant de l'amiante) pendant toute l'année. L'horaire d'été (mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30) couvre la période du 1^{er} avril au 30 novembre.

**AQUEDUC ET
EAU POTABLE**

Le nettoyage du réseau d'aqueduc sera réalisé entre les mois de mai et de septembre. Lors de cette opération, l'eau peut présenter une légère coloration. Il suffit de laisser couler l'eau quelques minutes. De plus, la

réglementation sur l'utilisation de l'eau potable est en vigueur du 1^{er} mai au 1^{er} octobre.

NETTOYAGE DES RUES

Le nettoyage des rues avec les balais mécaniques aura lieu en avril et en mai.

AUTOS ET ABRIS

La période d'interdiction de se garer dans les rues et dans les stationnements municipaux la nuit se termine le 15 avril. Cette date marque aussi l'ouverture des pistes cyclables (15 avril au 15 novembre). Par ailleurs, le démantèlement des abris d'auto temporaires doit être effectué au plus tard le 1^{er} mai prochain pour tous les secteurs de Drummondville.

**TRANSPORT EN
COMMUN GRATUIT
LE 22 AVRIL**

Dans le cadre des activités liées au Jour de la Terre, qui aura lieu le 22 avril prochain, le service de transport en commun sera gratuit toute la journée. Cette initiative permet à un plus grand nombre de personnes d'utiliser ce service, un bon geste pour la planète!

**LES CHIENS SONT
INTERDITS DANS LES
MANIFESTATIONS
POPULAIRES**

Les animaux de compagnie ne peuvent pas être amenés, qu'ils soient en laisse ou non, aux événements publics intérieurs et extérieurs, telles que les fêtes populaires. Un constat d'infraction de 100 \$ peut être émis à ceux qui ne respectent pas ce règlement. Un agent de la paix ou un officier

municipal peut également saisir l'animal et le conduire à la Société protectrice des animaux de Drummondville (SPAD), aux frais du gardien, lorsqu'un chien ou tout autre animal se trouve à une fête populaire. Seuls les chiens-guides et les chiens d'assistance qui accompagnent les personnes handicapées sont permis, en laisse, lors d'événements publics.

**UNE INSTALLATION
SANITAIRE À LA
PLACE SAINT-
FRÉDÉRIC**



La Ville de Drummondville a procédé récemment à l'installation d'un équipement sanitaire à la place Saint-Frédéric, au centre-ville. Autonettoyant, antigraffiti et antivandalisme, ce nouvel équipement requiert peu d'entretien : la cuvette se nettoie automatiquement après chaque utilisation et le plancher se lave selon une cadence programmable. La sécurité est accrue puisqu'aucune pièce détachable, en mouvement ou à battant ne s'y retrouve, cela afin d'éviter le coincement des doigts. L'équipement est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite.

ACTUALITÉS	2-5
EN ACTION!	6-7
LA SÉCURITÉ	8-9
LE SPORT	10
L'ENVIRONNEMENT	11-13
LA QUALITÉ DE VIE	14
LA CULTURE	15-16

**S'INSCRIVENT EN
CAPITALE**

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION :
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

MISE EN PAGE :
Communication Jean Dufresne

IMPRESSION :
Imprimerie Lemire

TIRAGE :
37 000 copies

DÉPÔT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay,
C.P. 398, J2B 6W3
819 478-6550
www.drummondville.ca

PROCHAINE PARUTION :
Mai 2016

Bulletin imprimé sur papier recyclé



**PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

18 avril
2 et 16 mai

Les séances ont dorénavant lieu **dès 19 h** à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 413, rue Lindsay.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LES TRAVAUX SONT EN COURS!

Près d'un an avant l'ouverture officielle de la bibliothèque, les travaux qui ont été entrepris à la mi-mars laissent déjà deviner les formes de ce haut lieu du savoir et de la culture, sur la rue des Forges, à proximité du terminus urbain.

D'une superficie de 5930 m², c'est au consortium formé des firmes Chevalier, Morales | DMA Architectes qu'a été confiée sa création.

Tout comme la patinoire réfrigérée située à côté, l'accès à la future bibliothèque et à ses services seront gratuits pour les détenteurs de la carte Accès-loisirs.

Certifiée LEED

La bibliothèque aura la certification LEED. Et afin de démontrer la performance énergétique du bâtiment, l'équipe spécialisée de WSP a réalisé les simulations nécessaires pour confirmer les principales mesures d'économie d'énergie qui seront, entre autres :

- Récupération de chaleur sur les rejets du système de réfrigération de la patinoire adjacente;
- Éclairage efficace, en grande majorité au DEL;
- Toiture blanche offrant une résistance thermique élevée.

Les tests le démontrent : le concept présente une réduction de consommation totale de 40 % par rapport à un bâtiment traditionnel.

L'utilisation d'un verre énergétique avec faible gain solaire permet de réduire au maximum les pertes de chaleur en hiver tout en minimisant les gains solaires en été, avec pour résultante un impact minimal sur les besoins en chauffage et climatisation. L'orientation du bâtiment permet aussi d'avoir un maximum d'éclairage naturel et un minimum d'éblouissement par le soleil. Les points de consigne de chauffage

et de climatisation seront modulés en fonction de l'occupation du bâtiment.

Un investissement de près de 21 M\$

Ce projet bénéficie d'une subvention de 6,5 M\$, accordée à la Ville par le ministère de la Culture et des Communications grâce à son programme d'aide aux immobilisations. Une autre importante portion de 4 M\$ provient de la récupération d'une partie de la taxe d'essence par l'intermédiaire d'une entente Canada-Québec et la Ville fournit pour sa part 10,5 M\$.

« En mai 2015, nous présentions les trois grandes visions du développement du centre-ville : en faire un

milieu de vie ainsi qu'un lieu au cœur des activités locales et régionales qui propose un environnement urbain et naturel. Par son site exceptionnel et stratégique, la future bibliothèque répondra à ces visions puisqu'elle rejoindra, à l'intérieur d'un rayon d'environ 2,4 km, la moitié de la population drummondvilloise et qu'elle sera accessible facilement par le transport en commun et les principaux axes routiers », conclut le maire, M. Alexandre Cusson.

L'ouverture de la nouvelle bibliothèque est prévue au printemps 2017.



Les travaux de construction de la nouvelle bibliothèque ont été entrepris à la mi-mars.

MOT DU MAIRE, M. ALEXANDRE CUSSON



Chère Drummondvilloise, cher Drummondvillois,

Un des plus grands scientifiques de l'histoire et véritable monument de connaissances, Albert Einstein, a déclaré un jour : « La seule chose que vous ayez absolument besoin de savoir est l'emplacement d'une bibliothèque. »

Depuis quelques semaines, quand vous circulez au centre-ville, à proximité de l'hôtel de ville, vous pouvez apercevoir les balbutiements d'un grand chantier qui mènera à la réalisation d'un véritable carrefour littéraire et du savoir au cœur d'un quartier en pleine ébullition! Le rêve prend forme : d'ici le printemps prochain, Drummondville aura sa nouvelle bibliothèque municipale, qui viendra enrichir le tissu culturel et social de notre communauté et qui changera le paysage urbain de notre ville.

Avec l'ouverture du nouveau campus universitaire, le projet de modernisation et d'agrandissement des installations du cégep et la construction de nouvelles écoles primaires, il était devenu incontournable pour la Ville de Drummondville de se doter d'une bibliothèque qui répondra aux attentes de la population. Pour nos enfants, nos parents et

grands-parents, pour nos voisins, nos amis et pour nous-même, la bibliothèque sera non seulement un édifice à vocation culturelle et littéraire, mais aussi un lieu de rencontre et d'échange intergénérationnel.

Tournée vers un avenir qui sera des plus prometteurs, la Ville de Drummondville se fait un point d'honneur de préserver son patrimoine et de promouvoir l'histoire de celles et ceux qui ont bâti notre communauté. C'est pour cela que la Société d'histoire de Drummond et la Société de généalogie de Drummondville bénéficieront de nouveaux locaux adaptés à leur réalité et profiteront d'un lieu de diffusion exceptionnel pour les chercheurs et pour ceux qui veulent en savoir plus sur notre passé. Leur présence dans les murs de la bibliothèque ajoute à la vocation que l'on souhaite donner au nouvel établissement.

D'ici l'ouverture de notre nouvelle bibliothèque, toute l'équipe se fait toujours un immense plaisir de vous accueillir au 545, rue des Écoles. D'ailleurs, depuis le 30 août dernier, les heures d'ouverture de votre bibliothèque municipale ont été prolongées et il est désormais possible d'y accéder dès 9 h 30, du mardi au vendredi, et dès 9 h le samedi et le dimanche.

Bonne lecture et à bientôt!

LA VILLE AUTORISE LA GARDE DE POULES EN MILIEU URBAIN

Le conseil municipal de Drummondville a adopté, lors de la séance du 14 mars, les modifications apportées au règlement sur les permis et certificats ainsi qu'au règlement de zonage qui autorisera, dès le 17 avril prochain, la garde de poules sur le territoire drummondvillois.

Une réglementation assurant le bon voisinage

Les Drummondvillois qui souhaitent garder des poules sur leur terrain résidentiel en milieu urbain devront respecter certaines normes relatives, notamment, au type de propriété résidentielle, à la superficie minimale de terrain

et à la distance par rapport aux lignes de terrain. De plus, avant de pouvoir effectuer la garde de poules et d'aménager un poulailler sur un terrain résidentiel situé en milieu urbain, un permis devra être obtenu auprès du Service de l'urbanisme. Lors de l'élaboration des modifications au règlement, la Ville a tenu compte de divers enjeux, tels que l'environnement et le bon voisinage, la santé publique ainsi que la santé et le bien-être des poules.

L'agriculture urbaine

S'inscrivant dans un contexte de développement durable, la garde de poules en milieu urbain est un phénomène déjà bien observé

dans certains pays d'Europe. Sur le continent nord-américain, des villes comme Vancouver (Colombie-Britannique), Kingston (Ontario) et Chambly (Québec) l'ont aussi autorisée.

Les poules n'engendrent pratiquement aucun bruit et elles réclament peu d'espace et peu d'entretien, ce qui milite en faveur de leur acceptation en milieu urbain. De plus, les personnes qui les adoptent peuvent bénéficier d'œufs de qualité supérieure.

C'est à la suite de la réception de demandes de citoyens souhaitant pouvoir garder des poules à leur résidence qu'un

comité d'étude a été formé pour mener une réflexion sur le sujet.

La Ville de Drummondville croit que l'étude de la littérature disponible ainsi que la réflexion menée par le comité ont conduit à une réglementation pionnière qui tient compte des préoccupations environnementales actuelles tout en maintenant le caractère esthétique et la quiétude des quartiers résidentiels.

CENTRE-VILLE ET QUARTIER SAINT-JOSEPH PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION POUR BÂTIMENTS COMMERCIAUX OU MIXTES

La Ville de Drummondville a confirmé, il y a quelques semaines, l'injection de 300 000 \$ dans un programme d'aide à la rénovation de bâtiments commerciaux ou mixtes pour les propriétaires du centre-ville et du quartier Saint-Joseph. Ce programme municipal de revitalisation a pour objectif d'accompagner les propriétaires de bâtiments dans leurs travaux, de soutenir la dynamique commerciale des secteurs ciblés et de bonifier l'image du cadre bâti. Cette aide financière peut aller jusqu'à 50 % du coût des travaux admissibles.

« Le programme de subvention est un incitatif intéressant pour

les propriétaires immobiliers, du centre-ville et du secteur Saint-Joseph, notamment pour ceux possédant des bâtiments patrimoniaux. Ils peuvent soumettre leur projet d'amélioration extérieure en vue d'un éventuel soutien financier de la Ville. Ce programme s'inscrit dans notre volonté de poursuivre activement le développement harmonieux de ces secteurs », a mentionné le maire, M. Alexandre Cusson.

Le programme subventionne des travaux effectués aux bâtiments construits avant le 1^{er} janvier 1976 dans les secteurs retenus. Voici des exemples de travaux admissibles :

- La restauration ou le remplacement du revêtement extérieur de la (des) façade(s);
- La restauration ou le remplacement des portes et fenêtres existantes;
- La rénovation ou la démolition de bâtiments accessoires attenants au bâtiment principal;
- La restauration de la toiture d'origine ou son remplacement;
- Le remplacement d'enseignes rattachées.

Le montant maximal des travaux admissibles est de 20 000 \$ pour la façade principale, et le montant d'aide maximal est de 30 000 \$ par bâtiment. La subvention est payable au propriétaire à la fin

des travaux, après l'inspection de conformité et le dépôt des pièces justificatives.

Quoique la période d'inscription soit terminée, les propriétaires qui désirent tout de même soumettre leur projet peuvent le faire en remplissant le formulaire en ligne au www.drummondville.ca ou en se présentant à l'hôtel de ville. Leur projet pourra être évalué dans l'éventualité où une portion de l'enveloppe budgétaire est encore disponible. Des renseignements additionnels peuvent être obtenus auprès du Service de l'urbanisme ou sur le site internet de la Ville.

ENTENTE ENTRE LA VILLE ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS COLS BLEUS

La Ville de Drummondville et le syndicat des employés municipaux cols bleus ont signé, le 18 mars dernier, la convention collective qui les unit. Ce nouveau contrat de travail touche l'ensemble des employés cols bleus œuvrant dans les différents services municipaux. Cette nouvelle convention collective, en vigueur à compter de sa signature, et ce, jusqu'au 31 décembre 2019, a été conçue afin d'améliorer, une fois de plus, la prestation des services offerts aux citoyens.

« Le conseil municipal est heureux de la signature de cette entente bénéfique pour notre population, qui respecte la capacité de payer des contribuables et qui n'engendrera aucune hausse de taxes. La Ville de Drummondville compte sur une fonction publique exceptionnelle et la contribution des cols bleus est importante dans la livraison des services aux citoyens », s'est exprimé le maire, M. Alexandre Cusson, lors de la signature du document.

Dans le cadre de cette nouvelle entente, deux mesures significatives permettront une meilleure offre de service à la population.

Introduction d'un quart de travail de nuit

Les parties ont convenu d'introduire à la convention collective un quart de travail de nuit, entre le 1^{er} décembre et le 31 mars de chaque année. Les salariés affectés à ce quart permettront d'accroître, par leur prestation de travail, la qualité des services offerts à la population en période hivernale.

Équipe de garde

Par ailleurs, une équipe de garde est mise en place afin de pouvoir intervenir rapidement lors de situations imprévisibles. Cette bonification améliorera considérablement le temps de réponse en dehors des heures habituelles pour toute requête nécessitant une intervention immédiate.

Augmentations salariales

La nouvelle convention collective prévoit des augmentations salariales de 2,5 % pour l'année 2015 et de 2 % en 2016. Pour 2017, 2018 et 2019, l'augmentation salariale sera modulée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Rappelons que la dernière convention collective était échu depuis le 31 décembre 2014.



À l'avant : M. Ghislain Coderre, président du syndicat, M. Alexandre Cusson, maire de Drummondville, et M. Francis Adam, directeur général de la Ville. À l'arrière, de gauche à droite (comité de négociations) : M. Pierre-Yves Lepage, membre du comité, M. Alexandre Gagnon, membre du comité, M. François Godbout, membre du comité, M^{me} Nina Laflamme, conseillère syndicale, M. Richard Brisson, avocat au Service juridique de la Ville, M. François Bélanger, directeur du Service des travaux publics, M. Jean-François Equilbec, directeur du Service des ressources humaines, M. Éric Landry, chef de division du Service des travaux publics, M. François Pothier, directeur général adjoint, module Gestion du territoire, et M. Jonathan Guay, conseiller au Service des ressources humaines.





RECEVEZ NOS APPELS D'URGENCE

Si votre numéro n'est pas inscrit dans les pages blanches du bottin téléphonique, inscrivez-vous au système d'appels automatisés.

drummondville.ca

POUR
DRUM
MOND
VILLE



LA
SÉCU
RITÉ
S'INSCRIT EN
CAPITALE



M. Daniel Pelletier
Conseiller district 11
 daniel.pelletier@drummondville.ca

De la rue Brouillette aux limites de L'Avenir et du boulevard Saint-Joseph à la rivière Saint-François

BILAN DE MI-MANDAT

C'est avec enthousiasme que je souhaite vous partager le bilan de mon parcours à ce jour comme élu municipal, alors que j'en suis à mi-mandat. Les derniers mois auront été fertiles en projets de toutes sortes dans le district 11. Un magnifique projet à vocation environnementale s'est concrétisé par la plantation de 20 000 arbres sur l'ancien site du dépotier de déchets de Saint-Nicéphore, ce qui a permis le reboisement de ce secteur. Nous avons également investi dans la réfection du pavage de la route de l'Aéroport, de la route Caya ainsi que d'une portion du boulevard Allard. Dans la même veine, la piste cyclable du boulevard Allard a été améliorée en devenant unidirectionnelle, ce qui a pour effet d'augmenter considérablement la sécurité des utilisateurs et ainsi de diminuer le nombre d'incidents impliquant des véhicules.

Comme je l'avais mentionné au cours de la dernière campagne électorale, la sécurité des citoyens est l'une de mes principales préoccupations. C'est dans cet esprit que des actions ont été posées afin d'accroître la sécurité de certains lieux fréquentés par les gens du secteur. Nous avons d'ailleurs porté une attention particulière au parc Brouillette, qui est apprécié par plusieurs résidents. En tant qu'élu et représentant du district 11, je voulais que tous puissent utiliser les installations mises à leur disposition avec quiétude et tranquillité d'esprit.



Le parc Brouillette

Le district 11 se caractérise notamment par sa proximité avec la rivière Saint-François, qui vient délimiter son territoire. Devant cet état de fait, il m'importait de m'assurer que l'on s'attarde à différents aspects de cette particularité. Après avoir été à l'écoute des citoyens et des utilisateurs du plan d'eau, nous avons pris des décisions, en collaboration avec la Sûreté du Québec, afin d'augmenter la sécurité. La présence policière sur le cours d'eau a été bonifiée pour favoriser un respect plus rigoureux des différentes réglementations s'y appliquant.

Toujours en lien avec l'objectif d'accroître la sécurité, nous avons mis en place un nouveau système de signalisation où se trouve la descente pour embarcations et pour hydravions à proximité de l'aéroport. Aux dires de plusieurs, cette initiative était des plus pertinentes et est très appréciée. Nous avons également pris la décision de sécuriser une portion du boulevard Allard, dans le secteur de la marina, par l'installation d'un garde-fou pour limiter l'accès au plan d'eau en cas de collision entre des véhicules sur ce tronçon de route.

Étant une personne pour qui le travail d'équipe est très important, j'ai convenu avec des résidents du Domaine Aux Quatre-Vents de former un comité de citoyens pour la conception d'un parc qui sera réalisé en 2016-2017. Cela favorisera le développement d'un projet qui répondra aux besoins de ce secteur domiciliaire composé d'un grand nombre de jeunes familles.

Mon rôle m'a également permis de m'impliquer dans plusieurs comités dans le cadre de mon mandat. Je siège actuellement à une dizaine de comités stratégiques, comme le comité de sécurité publique, le comité des mesures d'urgence et des incendies, le comité de circulation et du transport en commun, le comité consultatif d'urbanisme ainsi que plusieurs autres. Mon engagement à travers ceux-ci me permet de jouer un rôle actif en tant que conseiller municipal et est directement en lien avec l'un des principaux objectifs que je m'étais fixés lors de mon élection, à savoir d'être un élu à la fois présent et au service des citoyens, afin de leur assurer la meilleure qualité de vie possible.



M^{me} Isabelle Marquis
Conseillère district 4
imarquis@drummondville.ca

Une partie du boulevard Lemire jusqu'à la rivière Saint-François, une partie du boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rivière, la rue Lalemant jusqu'au boulevard Jean-De Brébeuf et la rue du Moulin jusqu'à la 107^e Avenue



M. William Morales
Conseiller district 6
wmorales@drummondville.ca

Des rues Saint-Frédéric à Lalemant et du boulevard Lemire jusqu'à l'autoroute 55, entre la rue Saint-Laurent et le boulevard Jean-De Brébeuf

TRAVAUX DE RÉFECTION ET FESTIVITÉS!

Le dernier budget comportait plusieurs bonnes nouvelles pour les citoyens du district 4. Si, lors des deux dernières années, la rue Lalemant avait fait l'objet d'une réfection majeure, cette année, c'est la rue Celanese qui fera peau neuve. Au cœur du quartier Sainte-Thérèse, cette artère importante sera l'objet de travaux substantiels. Notre Service de l'ingénierie est à l'étape des plans et devis et le conseil a manifesté son souhait de voir certains éléments corrigés, particulièrement l'intersection avec la rue Lafontaine.

Nous aurons également la suite des travaux à la piscine du parc Sainte-Thérèse, avec le réaménagement des vestiaires et du bloc sanitaire. L'intérieur de ce pavillon sera rénové et tout devrait être terminé pour l'arrivée du beau temps et l'ouverture de la saison de baignade.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour inviter tous les résidents du quartier qui souhaiteraient s'impliquer dans l'organisation de la fête du district, qui aura lieu à nouveau au parc Sainte-Thérèse, à entrer en contact avec moi à imarquis@drummondville.ca. Fort du succès de l'an dernier, le comité organisateur a repris ses rencontres. Nous sommes également à la recherche de collectionneurs du quartier qui aimeraient profiter de cette journée pour partager leur passion avec les visiteurs.



Consultez le [facebook.com/district4drummondville](https://www.facebook.com/district4drummondville) et au plaisir de vous rencontrer dans les très nombreuses activités qui auront lieu dès le printemps dans notre district.

DE NOMBREUX PROJETS POUR 2016!

Fête de quartier

Les deux premières éditions de la fête de quartier ont été un succès et, cette année, l'activité aura lieu au mois d'août. C'est l'occasion idéale pour les familles de se rassembler dans un espace unique. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour organiser l'événement et pour faire en sorte que celui-ci perdure. J'invite donc les personnes intéressées à se joindre au comité organisateur à me contacter rapidement pour plus d'informations.



Comité de quartier

Le comité de quartier sera de retour en 2016. Je lance une invitation à ceux qui désirent en faire partie. Tous les citoyennes et les citoyens du district 6 sont les bienvenus pour apporter des idées nouvelles pour le développement de notre quartier.

Parcs et espaces verts

Notre district possède plusieurs espaces verts qui devront être développés dans les années à venir. Il s'agit d'un dossier très important pour le quartier et je veux y accorder une attention toute particulière cette année. Il est primordial que nous puissions planifier adéquatement le développement de nos parcs, et ce, dans un esprit de participation démocratique, pour en arriver à de meilleurs résultats qui satisferont un maximum de gens.

Rencontres citoyennes

Je compte aussi poursuivre les rencontres citoyennes. Nous en avons eu plusieurs en 2015 et je suis satisfait de celles-ci, car elles m'ont permis de connaître davantage les intérêts et les besoins de la population. Elles ont porté leurs fruits puisque les citoyens de la rue Bertrand verront bientôt apparaître des mesures d'apaisement de la circulation et une première phase de développement débutera prochainement au parc des Jésuites.

Je vous invite à communiquer avec moi à wmorales@drummondville.ca ou via ma page Facebook.

FOYERS EXTÉRIEURS : ÊTES-VOUS CONFORME?



Feux de foyer extérieur

Règlement municipal 3500
www.drummondville.ca/foyers-exterieurs

FOYERS CONFORMES EN MILIEU RURAL

Interdits en milieu urbain



- ATTENTION à la fumée nuisible! (Art. 97.4);
- Cheminée non requise;
- Foyer situé à 10 m (33 pi) de toute matière combustible;
- PEUT avoir un pare-étincelles fermé ET/OU faces fermées en matériaux non combustibles;
- Le foyer ne doit pas dépasser : 1 m (3,3 pi) en largeur, 1 m (3,3 pi) en hauteur et 1 m (3,3 pi) en profondeur;
- Personne responsable sur place en tout temps;
- Seul le bois doit être utilisé comme matière combustible;
- Structure en métal, en brique ET/OU en pierre.

FOYERS CONFORMES EN MILIEU URBAIN



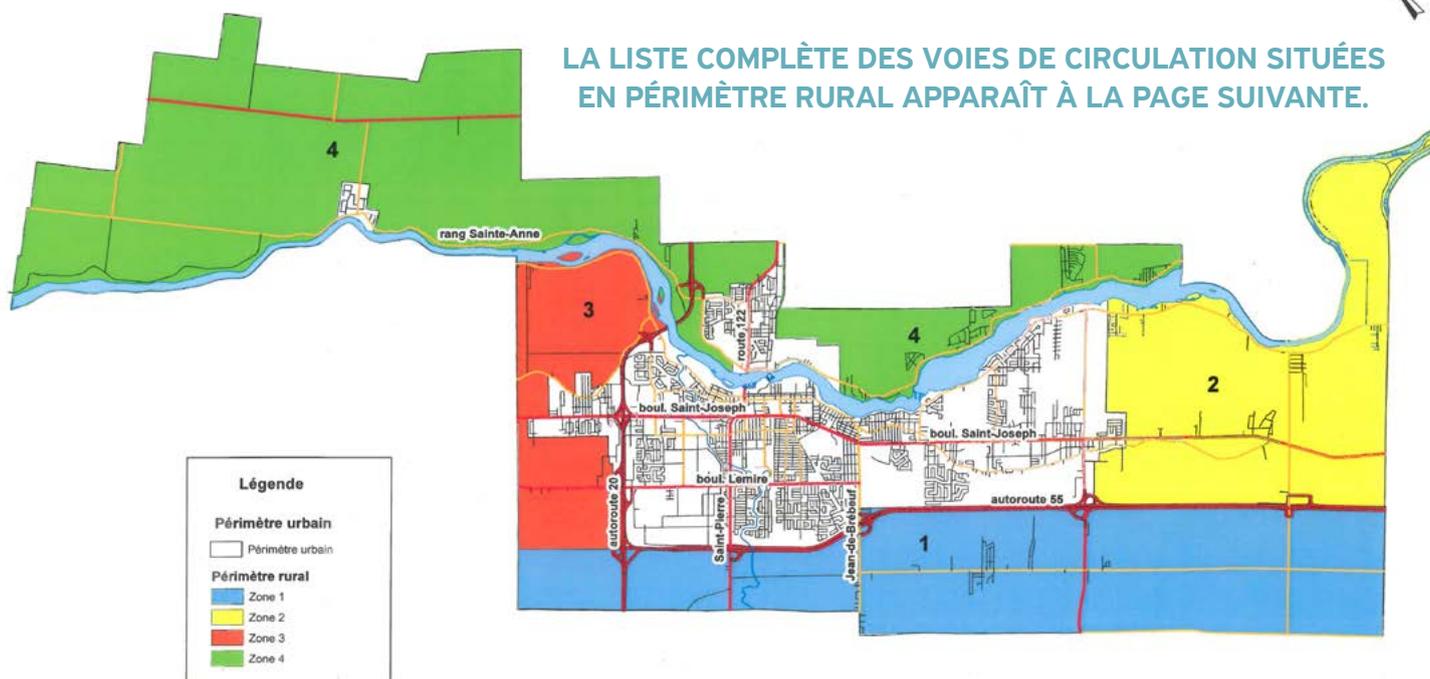
- ATTENTION à la fumée nuisible! (Art. 97.4);
- Cheminée requise d'une hauteur maximale de 180 cm (6 pi) avec pare-étincelles;
- Foyer situé à 3,5 m (10 pi) de toute matière combustible;
- DOIT avoir un pare-étincelles fermé ET/OU faces fermées en matériaux non combustibles;
- Le foyer ne doit pas dépasser : 75 cm (2,5 pi) en largeur, 75 cm (2,5 pi) en hauteur et 60 cm (2 pi) en profondeur;
- Personne responsable sur place en tout temps;
- Seul le bois doit être utilisé comme matière combustible;
- Structure en métal, en brique ET/OU en pierre.

RÉGLEMENTATION SUR LES FOYERS EXTÉRIEURS

Périmètre urbain et périmètre rural



LA LISTE COMPLÈTE DES VOIES DE CIRCULATION SITUÉES EN PÉRIMÈTRE RURAL APPARAÎT À LA PAGE SUIVANTE.



(SUITE DE LA PAGE 8)

VOIES DE CIRCULATION SITUÉES EN PÉRIMÈTRE RURAL

ZONE 1	ZONE 1 (SUITE)	ZONE 2 (SUITE)	ZONE 2 (SUITE)	ZONE 4	ZONE 4 (SUITE)
5e Rang Est	Louise, rue	Ciément, rue	Robitaille, rue	3e rang	Letellier, rue
5e Rang Ouest	Marcel, rue	Colvert, rue du	Sables, rue des	5e Rang	Limonite, rue de la
7e Rang	Marie, rue	Cordeau, rue du	Saint-François, rue	Abénaquis, rue des	Lison, rue
139, route (4555 à 5460)	Mario, rue	Cordelle, rue de la	Saint-Joseph, boul. (4994 à 10005)	Alexandre-Menut, rue	Marianne, rue
André, rue	Moissons, rue des	David-Lainé, rue	Sculpteur, rue du	Aurèle, rue	Michel-Houle, rue
Antoine-Caya, rue	Paix, rue de la	Diane, rue	Semailles, rue des	Baron, rue	Michel-Rose, rue
Audet, rue	Parisien, rue	Dominique, rue	Trembles, rue des	Bastille, rue de la	Milot, chemin
Auger, rue	Prince-Claude, rue	Dubuc, rue	Valdombre, rue	Beaupré, rue	Mocassin, rue du
Beaulieu, rue	Robert, rue	Edmond, rue	Vallière, rue	Bibeau, rue	Oie-Blanche, rue de l'
Béland, rue	Roger, rue	Faisan, rue du	ZONE 3	Bourgade, chemin de la	Ours, rue de l'
Caron, rue	Sablère, rue de la	Gagnon, rue	Chauvin, rue	Calumet, rue du	Paquette, rue
Caya, route	Saint-Pierre, rue (3270 à 3880)	Gamma, rue	Clémène, rue	Canot, rue du	Parent, rue
Cerfs, rue des	Stéphane, rue	Grand-Étang, rue du	Diable, chemin du	Cardinal, rue du	Passereau, rue du
Champs, rue des	Tourville, chemin (45 à 10000)	Hamelin, rue	Duperron, rue	Charretier, rue du	Pinède, rue de la
Clairière, rue de la	Valmont, rue	Île-aux-Noyers, rue de l'	Estelle, rue	Contremaître, rue du	Porc-Épic, rue du
Daunais, rue	Watkins, rang	Industries, rue des	Farley, route	Courchesne, rue	Raquette, rue de la
David, rue	Yergeau, rue	Lac-Bouffard, rue du	France, rue	Couture, rue	Reid, rue
Doye, rue	Yvan, rue	Lac-Creux, rue du	Fréchette, rue	Desrochers, rue	Réjean, rue
Eau-Vive, rue de l'	ZONE 2	Lac-Gendron, rue du	Golf Ouest, chemin du (500 à 3465)	Draveur, rue du	Repos, rue du
Edward-Connolly, rue	Allard, boulevard (4822 à 9965)	Lemaire, rue (175 à 280)	Joseph-Pearson, rue	Drolet, rue	Roitelet, rue du
Fleury, rue	Alpha, rue	Line, rue	Lecavalier, rue	Eddy, rue	Roselin, rue du
Forestiers, rue des	Baril, rue	Longue-Pointe, chemin de la	Lemire Ouest, boul. (210 à 1415)	Fontainebleau, rue du	Saint-David, rang
François 1 ^{er} , rue	Bastien, rue	Luc, rue	Mailhot, rue (5375 à 5425)	Foucault, boul. (1510 à 2365)	Saint-Jean-Baptiste, rang
Ginette, rue	Bec-du-Canard, rue du	Lucie, rue	Major-Menzies, rue du	Gamelin, chemin (35 à 38)	Saint-Michel, rang
Hatotta, rue	Bédard, rue	Mantha, rue	Morrisette, rue	Généreux, rue	Saint-Patrice, rang
Jacques, rue	Bettez, rue	McCabe, rue	Mylène, rue	Godendard, rue du	Sainte-Anne, rang (1 à 504)
Jean, rue	Boileau, rue	Mercure, boulevard (2803 à 2980)	Patrick, boulevard (1110 à 1605)	Gros-Pin, rue du	Terra-Jet, chemin
Jean-de-Brébeuf, boul. (3000 à 4875)	Boivin, rue	Michel, rue	Picotin, rue	Guerrier, rue du	Toiseur, rue du
Jeanne, rue	Brown, rue	Nathalie, rue	Rose, rue	Haut-du-Coteau, rue	Tortue, rue de la
Joyal, rue	Calille, rue de la	Nault, rue	Saint-Joseph Ouest, boul. (1200 à 1570)	Hemming, chemin (511 à 3805)	Toutant, rue
Jules-Dupuy, rue	Charbonnière, rue de la	Passage, rue du	Sittelles, rue des	Henry-Trent, chemin	Trappeur, rue du
Laplume, rue	Charland, rue	Pellerin, rue		Hydro-Québec, rue	Trudel, rue
Léon, rue	Claude, rue	Pigeon-d'Argile, rue du		Kelly, rue	Yaciuk, rue
Lorne-Bouchard, rue		Pintade, rue de la		Lepage, rue	



LA TROUSSE 72 HEURES

TROIS JOURS, ÇA PASSE VITE, MAIS 72 HEURES, ÇA PEUT ÊTRE LONG!



45 \$

Point de vente
Hôtel de ville de Drummondville
415, rue Lindsay

Préparez-vous à toute éventualité en consultant le drummondville.ca/mesuresurgence



**LA
SÉCURITÉ**
S'INSCRIT EN CAPITALE



DRUMMONDVILLE
Capitale du développement



Q:

Comment puis-je signaler une situation dans ma municipalité?



R: Voilà!

Signaler des situations non urgentes dans votre communauté!

Cette application permet aux citoyens :

- 1  **Localisez-le** Giblez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.
- 2  **Photographiez-le** Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.
- 3  **Envoyez-le** Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

www.appvoila.com



Téléchargez dans l'App Store



DISPONIBLE SUR Google play

ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'OCCASION DU DÉFI SANTÉ 2016

Dans le cadre du *Défi Santé* 2016, la Ville offre aux citoyens des activités gratuites.

- Le 23 avril, à 10 h, en collaboration avec la course « Des chênes-toi », vous êtes invités à marcher soit deux ou quatre kilomètres dans le superbe boisé Marconi.
- Le 7 mai, à 10 h, venez participer au plus grand « yoga en plein air » jamais organisé à Drummondville! L'activité se déroulera au parc Woodyatt et, en cas de pluie, dans le gymnase du Collège Saint-Bernard.

Le Défi Santé, c'est quoi?

Le message du *Défi Santé* est simple : en s'inscrivant sur defisante.ca, les gens se sont engagés à atteindre les objectifs suivants, entre le 31 mars et le 11 mai 2016 :

• Objectif 5

Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour.

• Objectif 30

Bouger au moins 30 minutes par jour. Et, pour les jeunes, c'est au moins 60!

• Objectif Équilibre

Prendre au moins une pause par jour.

Adopter de saines habitudes de vie, c'est gagnant!



PATINAGE FAMILIAL INTÉRIEUR

CENTRE MARCEL-DIONNE

300, rue Cockburn
(entrée – stationnement arrière)

Horaire (jusqu'au 5 mai)

- Lundi, de 13 h à 14 h 30
- Mardi au jeudi, de 10 h 30 à 11 h 45
- Vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30

Coût : gratuit

Séances annulées

- Vendredi 15 avril (spectacle de patinage artistique)
- Vendredi 29 avril (tournoi Cascades)

Information : 819 478-6574

D'ARBRE EN ARBRE DRUMMONDVILLE

**D'ARBRE EN ARBRE
A LA HAUTEUR
DE VOS DÉFIS !**

Billetterie : 819 397-4544
www.reseauxpleinair.com

Ouverture samedi 29 avril

Piscines libres NOUVEAUTÉS

Accès illimité piscines libres
EAU POUR TOUS. TOUS À L'EAU!

Consultez le calendrier des horaires sur notre site internet
819 477-1063 • piscinesdrummondville.com

Appose l'autocollant **ACCÈS ILLIMITÉ** au dos de ta carte **ACCÈS-LOISIRS** pour 115\$*

CARTES PRÉPAYÉES, PRÊTS, RECHARGEZ!

25 admissions: 207\$*
50 admissions: 362\$*

* Taxes incluses

1380, rue Montplaisir
Drummondville (Québec) J2C 0M6
LIGNE INFO-PISCINE
819 477-1063
piscinesdrummondville.com
info@piscinesdrummondville.com

JOUR DE LA TERRE 2016

Depuis trois ans, la Ville de Drummondville organise des activités dans le cadre du Jour de la Terre, qui a lieu le 22 avril. En plus de planter des arbres à différents endroits dans les parcs et espaces publics de la ville, une activité gratuite de distribution de sacs pour bacs bruns et de compost se tiendra le samedi 23 avril prochain, de 9 h à 12 h, aux ateliers municipaux, situés au 1005, rue Saint-Thomas (voir les détails dans la publicité ci-contre).

L'objectif premier de cette initiative est de sensibiliser les citoyens à l'existence du Jour de la Terre et de les convier à poser de petits gestes pour l'environnement dans leurs activités quotidiennes.

Les Drummondvillois sont invités à se procurer gratuitement leurs sacs et leur compost lors de cette journée. Les premiers arrivés seront les premiers servis et il y aura distribution jusqu'à épuisement de l'inventaire.

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les matières organiques (bac brun) sont collectées toutes les deux semaines jusqu'à la fin du mois d'avril. La collecte hebdomadaire commencera la première semaine de mai. Consultez la plateforme *Infos matières résiduelles*, au www.drummondville.ca, afin de connaître le jour exact de cette collecte dans votre quartier. Vous aurez également accès à la liste détaillée des matières acceptées dans le bac brun.



DISTRIBUTION GRATUITE

23 AVRIL | 9 H À 12 H

SACS DE COMPOST
(1 SAC DE 30 LITRES PAR FAMILLE)

SACS POUR MINIBACS DE CUISINE
(1 PAQUET DE 10 SACS PAR FAMILLE)

SACS À FEUILLES | SACS POUR BACS BRUNS
(1 PAQUET DE 5 SACS PAR FAMILLE)

LE TOUT JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

ATELIERS MUNICIPAUX

1005, RUE SAINT-THOMAS
ENTRÉE RUE LALEMANT

POUR
**DRUM
MOND
VILLE**

**L'ENVI
RONNE
MENT**

**S'INSCRIT EN
CAPITALE**

**JOUR
DE LA
TERRE**
QUÉBEC

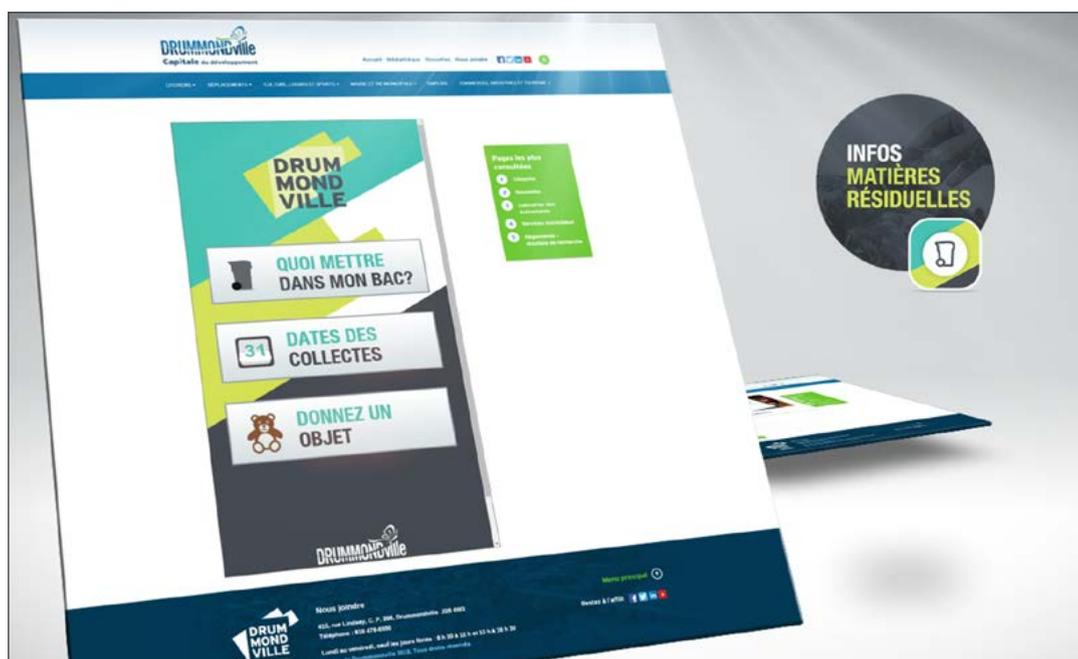
DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

/villedrummondville

VERSION AMÉLIORÉE D'INFOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

La populaire plateforme *Infos matières résiduelles* a été bonifiée. En plus d'indiquer les dates des collectes et le bon bac à utiliser pour se départir d'une matière, *Infos matières résiduelles* devient un lieu de don d'objets. À compter de maintenant, les gens peuvent utiliser cette plateforme pour se procurer ou pour offrir un bien, et ce, gratuitement.

Dans sa volonté de valoriser les matières résiduelles, la Ville de Drummondville met donc à la disposition de ses citoyens un outil concret pour favoriser le réemploi de leurs objets. On peut accéder à *Infos matières résiduelles* depuis le www.drummondville.ca.



«VERT» LE MÉNAGE DU PRINTEMPS

AVEC LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

POUR
DRUM
MOND
VILLE

L'ENVI
RONNEMENT
S'INSCRIT EN CAPITALE

RESSOURCERIE TRANSITION : 196, rue Dorion / 819 472-8076

ÉCOCENTRE MRC DE DRUMMOND : 5620, rue Saint-Roch Sud / 819 477-1312

VILLE DE DRUMMONDVILLE : 819 477-5937 / www.drummondville.ca

POINTS DE DÉPÔT PUBLICS / PILES : 1 877-273-2925 / www.appelarecyclier.ca

COLLECTES SPÉCIALES DES GROS REBUTS

Secteur A : semaines du 8 mai et du 3 juillet
Secteur B : semaines du 1^{er} mai et du 10 juillet



POINTS DE DÉPÔT PUBLICS



Reprise des collectes chaque semaine dès mai (résidus verts et alimentaires)

STATISTIQUES 2015
83 kg/hab./an



ÉCOCENTRE

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 8 H À 17 H 30



RESSOURCERIE TRANSITION



Papier, carton, plastique, verre et métal

STATISTIQUES 2015
89 kg/hab./an



VOTRE DERNIÈRE OPTION!

STATISTIQUES 2015
240 kg/hab./an



PRATIQUER L'HERBICYCLAGE

RÉDUIT LES QUANTITÉS DE MATIÈRES À TRAITER ET AMÉLIORE LA SANTÉ DE VOTRE GAZON



UTILISER VOTRE VÉLO
RÉDUIT L'ÉMISSION DES GAZ À EFFET DE SERRE ET AMÉLIORE VOTRE SANTÉ



LE SAMEDI 14 MAI PROCHAIN UNE SEPTIÈME JOURNÉE CHAMPÊTRE

La Ville de Drummondville, en collaboration avec le comité de la Semaine québécoise des familles, convie la population à la septième édition de la Journée champêtre, le samedi 14 mai prochain, de 11 h à 17 h, au parc Sainte-Thérèse. Le thème de cette année est *Plein de familles, plein de réalités!*

Encore cette année, l'équipe rivalise d'originalité pour vous offrir une édition que vous ne voudrez pas manquer! Les traditionnels jeux gonflables, mini-ferme, maquillage, jeux de kermesse, amuseurs publics et mascottes seront sur place et, comme l'an passé, des spectacles seront offerts sous le chapiteau tout au long de l'après-midi, ce qui fera de cette journée un succès, beau temps, mauvais

temps! En raison de la popularité du parcours de stimulation psychomotrice, la zone 0-5 ans sera également de retour cette année. Les familles sont invitées à venir pique-niquer dans le parc ou à utiliser le service de restauration sur place.

Pour les amateurs d'horticulture, il y aura distribution gratuite de jeunes arbres et de plantes. Apportez une preuve de résidence et votre sac réutilisable pour les transporter. Les quantités sont limitées.

Les personnes qui prendront part à l'événement pourront garer leurs véhicules aux abords du parc Sainte-Thérèse. Pour sécuriser les lieux, la portion du boulevard Mercure devant l'église sera fermée à la circulation.

Aussi, il est important de noter que les animaux ne seront pas admis sur le site. Le règlement municipal prévoit que, lors des fêtes populaires, seuls les chiens-guides tenus en laisse qui accompagnent les personnes handicapées sont autorisés.

Cette Journée champêtre est l'œuvre d'un comité composé de membres du Centre communautaire Drummondville-Sud, du Centre de pédiatrie sociale Les petits bonheurs, de la Corporation de développement communautaire Drummond, de l'Église catholique de Drummondville, de la Maison des jeunes Richelieu Drummondville, du Rendez-vous familial et du



Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Drummondville.

Pour plus d'informations, communiquez avec le Service des loisirs et de la vie communautaire au 819 478-6565.

camp de jour
Inscriptions dès maintenant!

CENTRE COMMUNAUTAIRE CLAUDE-NAULT
Soirée country avec Guylaine Tanguay et JC Harrison
samedi 16 avril, à 20 h
Vente de garage, 14 mai, de 7 h à 16 h
Info : 819 479-8686 # 232

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE
Week-end culturel, 16 et 17 avril
Info : 819 478-7780

CENTRE COMMUNAUTAIRE SINTRA ST-CHARLES
Soirée « Ça brasse dans la cabane », 23 avril, à 19 h
Info : 819 477-4530

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JEAN-BAPTISTE
Souper et soirée arabesque, samedi 16 avril
Souper aux homards, samedi 14 mai
Info : 819 477-4475

CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD
Vente de garage, 28 mai
Tournoi de golf, 13 juin
Info : 819 478-0202

CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE
Golf sous les étoiles, 10 juin
Info : 819 474-2309

16 avril au 8 mai 2015

CONCOURS
fête des Mères

Gagnez un des trois chèques-cadeaux*
(250 \$, 150 \$, 100 \$)

SDC Quartier Saint-Joseph

*Valide chez les commerçants participants du quartier Saint-Joseph.
Tirage le 12 mai 2016.

PROGRAMME SOUTIEN À LA PRATIQUE ARTISTIQUE DES JEUNES LES TALENTS DE 18 JEUNES ARTISTES RECONNUS

Le 13 mars dernier était une date mémorable pour les 18 lauréats invités de la cérémonie de remise des bourses du programme *Soutien à la pratique artistique des jeunes* de la Ville de Drummondville. Pas moins de 12 700 \$ ont été distribués parmi les artistes. L'événement se déroulait à la Maison des arts Desjardins Drummondville.

Bourses Soutien

Les 10 bourses *Soutien* ont été octroyées à Kiana Nemati (piano, 150 \$), Camille Deshaies (danse, 250 \$), Nathan Sévigny (basse électrique, 250 \$), Marc-Antoine Tremblay (guitare, 250 \$), Félix Magner (violon, 300 \$), Mélissa Allard-Pombert (flûte traversière, 450 \$), Raphaël Côté (contrebasse, 450 \$), Renaud Doucet (théâtre, 450 \$), Alexandra Gagnon-Roy (dessin, 450 \$) et Maxime B. Veilleux (théâtre, 500 \$).



Les récipiendaires de la bourse Soutien, accompagnés de M. Alexandre Cusson, maire, et de M^{me} Annick Bellavance, conseillère municipale.

Bourses Excellence

Les 7 bourses *Excellence* ont été remises à Anne-Claire Hénault-Barbeau (théâtre, 700 \$), Claudel Lauzière-Vanasse (approche picturale, 700 \$), Louis-Antoine Gervais (piano, 800 \$), Sissi-Catherine Michaud (chant, 800 \$), Jakob Sévigny (piano, 800 \$), Wilhelm Magner (violon, 1200 \$) et Frédérique Mousseau (chant, 1200 \$).



Les récipiendaires de la bourse Excellence.

Bourse Tremplin

La bourse *Tremplin* de 3000 \$ a été attribuée à la violoniste Marie-Claire Vaillancourt, comme soutien au début de sa carrière professionnelle.

Des prestations de haut niveau

Les boursiers s'étant démarqués par l'excellence de leur cheminement, dans la formation comme dans la pratique de leur art, ont l'occasion

d'offrir une prestation en cours de cérémonie. Ainsi, Louis-Antoine Gervais, Wilhelm Magner, Sissi-Catherine Michaud, Frédérique Mousseau et Jakob Sévigny se sont produits devant leurs parents, leurs amis et les autres personnes présentes.

Un jury investi

L'analyse des dossiers de l'année de référence 2015 a été confiée à un jury coordonné par M^{me} Danielle Dufresne, du Service des arts, de la culture et de l'immigration de la Ville de Drummondville. L'équipe était composée de M^{mes} Annick Bellavance, Maryse Blanchette, Claudine Brouillard, Claire Lahaie, Sylvie Roberge et Joceline-Andrée Turcotte ainsi que de M. Mario Parent.



La récipiendaire de la bourse Tremplin, Marie-Claire Vaillancourt, accompagnée de son père Alain et du maire, M. Alexandre Cusson.



**LE BÉNÉVOLAT,
UN GESTE GRATUIT,
UN IMPACT COLLECTIF**

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE - 42^e édition

Du 10 au 16 avril 2016



fcaBq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE CÔME-SAINT-GERMAIN

Expositions

Jusqu'au 1^{er} mai (murs et vitrines)
Photos et collection d'appareils photo,
Ginette Cloutier

À partir du 3 mai (murs)
Projet collectif sur les oiseaux, Club photo
Drummond. Vernissage le dimanche 8 mai, à
13 h 30.

Jusqu'au 5 juin (salon des nouveautés)
Renouveau, exposition collective de la Guilde
des artistes

Activités gratuites

(inscription obligatoire)

Heure du conte : lecture d'histoires,
expériences créatives, capsules éducatives et
chansons. Les 26, 27, 28 et 24 avril, à 9 h 30.
Pour les 3 à 6 ans.

Heure du conte en pyjama : lecture
d'histoires, expériences créatives, capsules
éducatives et chansons. Les 22 et 29 avril, à
18 h 30. Activité pour les 3 à 6 ans.

Bout'chou litou : activité autour d'un conte.
Le 1^{er} mai, à 10 h 30. Pour les 20 mois à 3 ans.

Récit de voyage, Le marcheur : Jean
Béliveau a fait le tour du monde à pied, une
réalisation sans précédent. Le jeudi 21 avril, à
19 h.

**Journée mondiale du livre et du droit
d'auteur** : mise en valeur des œuvres des
auteurs de la région. Le samedi 23 avril.

Information et inscription : 819 478-6573



Maison des arts
Desjardins Drummondville

BIENTÔT À L'AFFICHE

AVRIL 2016

Date	Spectacle
Dim. 10 avril • 15 h	Ô lit!
Dim. 10 avril • 19 h	Les Grands Explorateurs Hawaïi, les îles du bonheur
Lun. 11 avril • 9 h 30	Ô lit!
Mer. 13 avril • 20 h	Molly Bloom
Jeu. 14 avril • 20 h	Hugo Lapointe
Ven. 15 avril • 20 h	Michel Barrette • COMPLET
	Les FantastiX
Sam. 16 avril • 20 h	Forfait familial : 99. ⁵⁰ \$ 2 adultes/2 enfants
Jeu. 21 avril • 20 h	Guy Nantel • DERNIÈRE CHANCE
Ven. 22 avril • 20 h	Brigitte Boisjoli
Sam. 23 avril • 20 h	Clémence DesRochers
Dim. 24 avril • 14 h 30	Tristan Longval-Gagné, pianiste
Ven. 29 avril • 20 h	Guillaume Wagner
Sam. 30 avril • 20 h	David Thibault

MAI 2016

Date	Spectacle
Dim. 1 ^{er} mai • 14 h 30	La Tournée des idoles
Sam. 7 mai • 20 h	Rachid Badouri • DERNIÈRE CHANCE
Jeu. 19 mai • 20 h	2Frères
Ven. 20 mai • 20 h	Olivier Martineau
Sam. 21 mai • 20 h	The Man in black avec Shawn Barker

JUIN 2016

Date	Spectacle
Ven. 3 juin • 20 h	Jean-Thomas Jobin
12 juin au 4 juillet	Concours de musique du Canada Canimex

JUILLET ET AOÛT 2016

Date	Spectacle
1 ^{er} juillet au 27 août	L'Emmerdeur

INFORMATION ET ACHAT

819 477-5412 | artsdrummondville.com



Galerie d'art
Desjardins

Du 15 avril au 10 mai 2016

Sylvie Plante
Animal Nation

Les œuvres de Sylvie Plante sont issues pour beaucoup d'un processus aléatoire. Fascinée par l'art primitif, celui qui remonte à l'origine du temps, elle déploie dans ses œuvres murales, ses sculptures et ses installations toute une mythologie personnelle qui illustre un bestiaire archaïque et onirique.

On y retrouve des êtres faits d'un amalgame minéral, végétal et animal. Sa manière de type calligraphique privilégie le noir et blanc. Elle emprunte au dessin et à différents procédés de l'estampe.



Sylvie Plante, *Animal Nation 102*, 2014, suie et encre de Chine sur papier marouflé sur toile, 101,6 x 76,2 cm © RAAV 2015, photo Guy l'Heureux